

Liste des causes de décès non acceptées par l'ISQ



Exemple : un **arrêt cardio-respiratoire** ainsi que **l'aide médicale à mourir** ne sont pas des causes de décès acceptées par les règles de codification de l'OMS.

- **Aide médicale à mourir (AMM)**
- Anoxie
- **Arrêt cardiaque**
- Arrêt cardiorespiratoire, si seul sur le bulletin
- Asthénie
- Cachexie
- Choc/choc cardiogénique/choc septique
- Exposition à des facteurs non précisés responsable de fracture
- Glissement
- Hémorragie cérébrale avec intervalle seulement
- Hémothorax
- Insuffisance multi-systémique, si seul sur le bulletin
- Insuffisance respiratoire
- Mort cardiaque subite
- Mort subite, si seul sur le bulletin
- Pneumothorax
- Sénilité/syndrome de glissement
- Siège mal défini de l'appareil respiratoire
- Traumatisme ancien
- Trouble cognitif (ok si précisé et pas seul)
- Tumeur à évolution imprévisible ou inconnue (sauf D467 syndrome myélodysplasique aigu)
- Tumeur maligne, non précisée
- Tumeur maligne secondaire
- Tumeur maligne secondaire de la plèvre
- Tumeur maligne secondaire de siège non précisé

PILOTES SIED

N'hésitez pas à nous rejoindre par courriel ou Teams

- ➡ 01 CISSSBSL DQEPE Pilotes Regionaux SIED
pilotes.reg.sied.dqepe.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

- ➡ Cindy Arseneau-Leblanc, B. Sc. inf.
- ➡ Jennie Deschênes, B. Sc. inf.
- ➡ Katy Lizotte, B. Sc. inf.
- ➡ Erica Taupier-Noël, Pilote clinique en télésanté et SIED

- ☞ Pour toutes questions ou besoin d'aide
- ☞ Référencer tous cas particuliers aux pilotes
- ☞ Pour vérifier qu'un tel médecin fait partie du CISSSBSL ou pas
- ☞ Si le lieu ne correspond pas (le médecin sera contacté afin qu'il utilise le bon profil pour remplir son SP3) et le SP3 sera transféré au bon réviseur
- ☞ Toutes autres demandes